

IEN Adjoint IA.

L'inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux de
l'Education Nationale de la Charente

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale

Angoulême, le 11 octobre 2006

Dossier suivi par
Dominique Karas
DK/CN 61
Téléphone
05 45 90 14 50
Fax
05 45 90 14 60
Mél
ce.angouleme.adjia@ac-
poitiers.fr

Cité administrative du
Champ de Mars
Bâtiment B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex

Objet : Prévention des pratiques dangereuses et violentes

L'attention de Monsieur le Ministre est régulièrement appelée sur la persistance et l'augmentation de certaines pratiques, par des enfants et des adolescents, de divers « jeux » dangereux aboutissant à des atteintes graves à la santé, voire à des décès.

Ces « jeux », dangereux et violents, baptisés de divers noms, présentent les caractéristiques suivantes :

1. Les jeux par asphyxie : jeux dangereux, signalés depuis plusieurs années à votre attention, ils consistent à freiner l'irrigation sanguine du cerveau, s'initient généralement en groupe et se pratiquent parfois seul ce qui peut conduire malheureusement, dans ce cas, à l'asphyxie. Ces jeux le plus connu étant le « jeu du foulard »- existent sous d'autres appellations telles que : le rêve bleu, le rêve indien, cosmos, jeu de la tomate, jeu de la grenouille...

2. Les jeux violents : on distingue les jeux contraints des jeux intentionnels :
Les jeux contraints : l'enfant victime ne participe pas de son plein gré à ce jeu. Il est le bouc émissaire ou la victime face à un agresseur. Les noms connus sont les suivants : jeu des cartons rouges, de la ronde, de la mort subite, de la machine à laver, happy slapping...

Les jeux intentionnels : dans ce cas, tous les enfants sont a priori d'accord pour participer. Les rôles peuvent alors s'inverser : les agresseurs devenir victimes et vice et versa. Les noms les plus connus sont : jeu du cercle infernal, jeu de la cannette, petit pont massacreur...

Il existe d'autres « jeux dangereux » sans violence physique : jeu de l'aérosol, des solvants, de l'insomnie, de l'autoroute...

Si l'on ne doit en aucune manière exagérer la diffusion de la connaissance de ces pratiques ni créer de psychoses, on ne peut que constater l'augmentation manifeste de ces « jeux dangereux » à travers les remontées d'informations qui me sont faites dans le cadre des signalements quotidiens, en particulier lorsqu'il s'agit des jeux violents.

Dès lors, et compte tenu des conséquences dramatiques qui peuvent découler de

ces pratiques, un groupe de travail réunissant des spécialistes, dont la mission est de procéder à l'étude de ces phénomènes et de déterminer plus précisément ce que doit être la démarche de prévention et d'intervention en milieu scolaire a été constitué.

En effet, s'il convient de mettre en place au plus vite une démarche globale de prévention auprès des équipes éducatives, des parents et des intervenants éventuels en milieu scolaire, il y a une réelle nécessité de l'organiser dans un cadre d'intervention rigoureux et cohérent.

C'est dans ce but qu'un document va être réalisé, issu de la réflexion du groupe de travail, dans le courant du premier semestre de l'année scolaire 2007. Il apportera des informations scientifiquement validées, une démarche et des contenus destinés à tous ceux qui seront amenés à participer à cette démarche de prévention. Ce document sera mis en ligne sur <http://eduscol.education.fr>

Je vous remercie du suivi attentif que vous voudrez bien porter à ces faits et vous demande de bien vouloir me faire connaître les incidents éventuels qui pourraient être dus à ces pratiques.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carrière', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Philippe Carrière